

Coordinateur service après-vente il devient aide-soignant



Thomas, 34 ans, a mis du temps pour trouver sa voie professionnelle. Après de multiples métiers et missions intérimaires, il est devenu aide-soignant et projette de devenir infirmier. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

Du commerce à la santé

Allergique à la poussière de bois, de ciment et de plâtre, Thomas n'a pas pu mettre longtemps à profit sa formation en menuiserie ni se réorienter dans le bâtiment. Après dix-huit mois dans l'armée, où il apprend le métier d'électricien, il multiplie les missions d'intérim et découvre avec intérêt la préparation de commandes. Lors d'un CDI, il devient responsable de matériel médical et approfondit sa connaissance du secteur de la santé. Il a même l'opportunité d'accompagner un professionnel de l'aide à domicile dans ses activités quotidiennes.

La rencontre avec celle qui deviendra sa femme le conduit à déménager et à vivre une nouvelle expérience de coordinateur service clients dans un tout autre domaine. Impliqué en tant que délégué du personnel, il s'occupe au fil des années des questions de formation des salarié(e)s et découvre le DIF et le CIF à cette occasion. En 2006, une réflexion en famille le conduit à faire une demande de bilan de compétences dans le cadre du DIF laquelle est refusée par son employeur. Il s'adresse alors au Fongecif pour exposer sa situation.



LE PARCOURS DE THOMAS

1996	CAP Menuiserie d'agencement
1996	Menuisier
2003	Technicien réparateur de matériel médical
2004	Coordinateur service après-vente
2010	Aide-soignant

La conseillère travaille avec lui sur les raisons qui le motivent afin de s'assurer de la pertinence du bilan au regard de ses attentes. S'il souhaite s'orienter dans le domaine médical, il n'a aucune idée précise du métier.

Construire un projet réaliste

La perspective de devenir infirmier se dessine mais exigerait pour Thomas une remise à niveau importante, une préparation au concours et trois ans de formation. Un tel parcours serait trop long et trop lourd à gérer financièrement. Thomas revoit son projet. Il envisage alors de devenir aide-soignant, d'exercer son métier quelques années pour ensuite suivre la formation d'infirmier. De plus, démarrer ainsi lui permettrait d'être au plus près des patients. Pour se donner le maximum de chances, il se finance une préparation au concours d'entrée et s'inscrit à la formation d'aide-soignant pour la rentrée 2010. Il assiste au Fongecif à une réunion d'information sur le CIF. Il a besoin de connaître les différentes étapes de mise en œuvre d'un projet professionnel. Il complète alors son dossier CIF et le dépose auprès du Fongecif. Son employeur l'autorise à s'absenter pour suivre cette formation. Grâce à une remise à niveau et à un travail acharné pour reprendre le programme de la classe de troisième, Thomas obtient son diplôme fin 2010. "J'avais l'impression d'avoir une montagne à escalader et que je n'y arriverais jamais, se souvient Thomas! L'entourage familial et une bonne entente au sein de mon couple m'ont beaucoup aidé."

Une persévérance récompensée

Passé le choc du premier stage, qui le confronte à l'intimité des patients, il se sent à l'aise. Pendant les périodes de fermeture de l'école, son employeur n'a d'autre choix que de le placer à différents postes, moins intéressants. À son retour, il n'y reste que trois mois puis quitte son entreprise. Il démarre ensuite un CDD d'un an dans un hôpital de sa région et parvient à "se faire une place dans un univers de femmes".

Il postule ensuite dans un centre hospitalier proche de son domicile, où il travaille dans l'équipe du bloc opératoire. Ce poste, qu'il occupe depuis un an, lui plaît beaucoup et lui permet de gérer sa vie personnelle, quelque peu bouleversée par la naissance de sa fille. Loin d'oublier son projet à long terme, il vise la titularisation dans un an ou deux. Avec trois ans d'ancienneté, Thomas pourra alors passer le concours d'infirmier et suivre la formation qu'il convoitait au départ.